Commission européenne - Communiqué de presse

Facilité de l'UE en faveur des réfugiés en Turquie: la Commission propose de mobiliser des fonds supplémentaires pour les réfugiés syriens

Bruxelles, le 14 mars 2018

Fidèle à son engagement de soutenir les réfugiés syriens en Turquie, la Commission européenne mobilise aujourd'hui des fonds supplémentaires pour la facilité en faveur des réfugiés en Turquie, qui a permis à ce jour à 500 000 enfants d'avoir accès à l'éducation et à 1,2 million de réfugiés de bénéficier de transferts mensuels en espèces.

La décision d'aujourd'hui établit le cadre juridique de la deuxième tranche de trois milliards d'euros, telle que prévue par la déclaration UE-Turquie, et mobilise un milliard d'euros sur le budget de l'UE. La première tranche de la facilité créée en 2016 se composait d'un milliard d'euros du budget de l'UE et de deux milliards d'euros provenant de contributions des États membres. La Commission propose de reconduire cet arrangement, afin que l'action positive et efficace de la facilité en faveur de projets bénéficiant aux réfugiés en Turquie puisse se poursuivre.

M. Johannes **Hahn**, commissaire chargé de la politique européenne de voisinage et des négociations d'élargissement, a déclaré à ce propos: «*Aujourd'hui, la Commission enclenche le processus de mobilisation de fonds supplémentaires au titre de la facilité en faveur des réfugiés syriens en Turquie. La publication du deuxième rapport annuel met clairement en avant les résultats positifs obtenus jusqu'ici et montre à quel point la facilité est essentielle et efficace dans le soutien apporté aux réfugiés les plus vulnérables et à leurs communautés d'accueil en Turquie, atténuant ce faisant les pressions migratoires. J'invite les États membres à respecter leurs engagements, afin de réunir la somme supplémentaire de trois milliards d'euros, somme qui nous permettra de continuer d'apporter une aide indispensable.*»

M. Christos **Stylianides**, commissaire chargé de l'aide humanitaire et de la gestion des crises, s'est, quant à lui, exprimé en ces termes: «*Qu'il s'agisse d'aider les enfants à poursuivre leur scolarité ou de donner aux familles vulnérables un accès aux services de base, l'aide humanitaire de l'UE en faveur des réfugiés en Turquie a donné des résultats concrets. Au total, 1,2 million de réfugiés ont bénéficié du soutien humanitaire de l'UE par l'intermédiaire de notre programme d'assistance en espèces le plus important que nous ayons encore jamais mis en œuvre. Les nouveaux financements nous permettront de continuer à coopérer avec la Turquie et les organisations humanitaires en vue d'aider les réfugiés vulnérables et leurs communautés d'accueil.*»

L'Union européenne a d'ores et déjà honoré son engagement d'apporter 3 milliards d'euros pour 2016 et 2017, par l'intermédiaire de sa facilité en faveur des réfugiés en Turquie, la totalité de cette enveloppe ayant été programmée et engagée, avant de faire l'objet de contrats, en l'espace de 21 mois. La Turquie hébergeant quelque 3,5 millions de réfugiés d'origine syrienne, la Commission est résolue à continuer de lui apporter son soutien, le besoin d'aide demeurant très important. Conformément à la déclaration UE-Turquie, les États membres ont accepté de mobiliser une enveloppe supplémentaire de 3 milliards d'euros pour la facilité de l'UE en faveur des réfugiés en Turquie dès que les ressources actuellement disponibles auront toutes fait l'objet de passations de marchés. La décision de ce jour en découle et veille à ce que l'action précieuse entreprise dans le cadre de la facilité puisse continuer.

Un solide bilan en matière d'octroi d'aide vitale

Les fonds de la facilité financent des projets qui répondent aux besoins des réfugiés et des communautés d'accueil, la priorité étant donnée à l'aide humanitaire, à l'éducation, à la santé, aux infrastructures municipales et au soutien socioéconomique. Le rapport de mise en œuvre publié aujourd'hui confirme que la facilité enregistre des résultats positifs, tangibles et efficaces pour les réfugiés en Turquie.

Progrès en matière d'aide humanitaire

Dans le cadre du volet humanitaire de la facilité, une somme de 1,38 milliard d'euros a été allouée et des contrats ont été passés avec 19 partenaires pour l'ensemble des 45 projets humanitaires, couvrant les besoins fondamentaux, la protection, l'éducation et la santé. L'UE a continué de répondre aux besoins des réfugiés particulièrement vulnérables au moyen du filet de sécurité sociale d'urgence, qui

bénéficie à 1,2 million de réfugiés parmi les plus vulnérables. Lancé en 2017, le programme des transferts conditionnels en espèces pour les dépenses d'éducation est le programme d'éducation dans les situations d'urgence le plus important à ce jour à avoir été financé par l'UE. Il a facilité l'accès des populations réfugiées à des systèmes d'éducation officiels. Au mois de février 2018, plus de 266 000 enfants fréquentaient l'école, tandis que leurs familles bénéficiaient d'un soutien financier dans le cadre du programme de transferts conditionnels en espèces pour les dépenses d'éducation.

De bons résultats en matière d'éducation, de santé et d'aide socioéconomique

Dans le cadre du volet «Développement à long terme» de la facilité, une enveloppe de 1,611 milliard d'euros a été allouée et des contrats ont été passés pour l'ensemble des 27 projets, 747 millions d'euros ayant été décaissés. La facilité continue de soutenir les perspectives à long terme des réfugiés en Turquie, que ce soit sur le plan socioéconomique, éducatif ou encore des moyens d'existence. Cette aide permet à des enfants d'accéder à l'enseignement primaire et secondaire, tout en contribuant à améliorer les infrastructures d'enseignement, notamment les bâtiments scolaires et le matériel pédagogique. Depuis octobre 2017, une subvention directe de 300 millions d'euros mise en œuvre dans le cadre d'une coopération avec le ministère turc de l'éducation nationale a permis de promouvoir l'intégration des enfants syriens dans le système éducatif turc, une formation en langue turque ayant ainsi été dispensée à 312 000 enfants par 5 500 enseignants de cette langue.

Avec le concours de la KfW et de la Banque mondiale, la construction et l'équipement de 125 structures en dur et de 50 écoles préfabriquées devraient bénéficier à 124 000 enfants réfugiés par an. En outre, en collaboration avec le ministère turc de la santé, la facilité a octroyé une aide de 300 millions d'euros afin de garantir l'accès des réfugiés aux services de soins de santé, ce qui inclut la vaccination de plus de 217 000 enfants syriens réfugiés. En décembre 2017, les réfugiés avaient bénéficié de plus de 760 000 consultations pour des soins de santé primaires.

Afin d'améliorer l'aptitude à l'emploi des réfugiés et des membres vulnérables des communautés d'accueil et leur intégration sur le marché du travail, de nouveaux projets permettront l'organisation de cours de formation professionnelle pour 15 100 personnes, tandis que 7 400 personnes bénéficieront de séances d'aide à la recherche d'un emploi et de conseils.

Pour en savoir plus

Coopération UE-Turquie: 3 milliards d'euros pour une facilité en faveur des réfugiés en Turquie

FICHE D'INFORMATION: la facilité de l'UE en faveur des réfugiés en Turquie

Sixième rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la déclaration UE-Turquie

Mise en œuvre de la déclaration UE-Turquie – Questions et réponses

Deuxième rapport annuel sur la facilité en faveur des réfugiés en Turquie

Facilité en faveur des réfugiés en Turquie: la Commission rend compte des progrès réalisés lors de la neuvième réunion du comité directeur

IP/18/1723

Personnes de contact pour la presse:

Maja KOCIJANCIC (+32 2 298 65 70)
Carlos MARTIN RUIZ DE GORDEJUELA (+32 2 296 53 22)
Alceo SMERILLI (+ 32 2 296 48 87)
Daniel PUGLISI (+32 2 296 91 40)

Renseignements au public: Europe Direct par téléphone au 00 800 67 89 10 11 ou par courriel